

La commune aux 8 habitants et 9 élus

Par Michel Feltin, publié le 17/03/2009 18:08 - mis à jour le 17/03/2009 18:22

La France regorge de micro-villages, comme Rouvroy-Ripont, dans la Marne. Faut-il les supprimer ? Pas si simple.

Non, ce n'est pas un gag. A Rouvroy-Ripont, on recense plus d'élus que... d'habitants. Très exactement 9 conseillers municipaux pour 8 résidents! Et encore, en 1999, la population était tombée à... 2 personnes! Mais la loi stipule que les communes de moins de 500 âmes ne peuvent compter moins de neuf représentants.



AFP/JEAN-PIERRE MULLER

Avec plus de 36 000 communes, certaines mairies, dans des zones rurales, sont rarement occupées par les conseils municipaux.

"Ici, le plus dur n'est pas d'être élu, mais de trouver des candidats", s'amuse Pierre Collot, maire (sans étiquette) de ce micro-village de la Marne. Par quel miracle y parvient-il? Grâce à une disposition bien connue dans les campagnes: pour être éligible, il n'est nul besoin d'habiter dans une localité. Il suffit d'y payer des impôts, par exemple en y possédant une parcelle. Or, cela tombe bien, Rouvroy-Ripont dispose de belles terres céréalières. Résultat: lors des dernières municipales, en 2008, 18 personnes figuraient sur les listes électorales, dont 9 ont accepté d'être candidates. "5 habitent la commune, les 4 autres viennent de l'extérieur, dont mon père, qui réside à 3 kilomètres, et ma soeur, qui vit à Troyes", précise Pierre Collot. Mais le record est détenu par un retraité, installé dans l'Indre, à... 500 kilomètres!

Un taux d'administration à faire pâlir d'envie les nostalgiques de l'URSS

Heureusement, le rythme des réunions n'a rien de harassant: un conseil par an! Et le budget se limite à environ 5000 euros. "L'an dernier, nous avons donné un nom à nos quatre rues, précise Pierre Collot. Les panneaux ont coûté 500 euros." Et la pose? "Zéro. On s'en occupe nous-mêmes." Le problème, évidemment, c'est qu'aucun projet un tantinet consistant ne peut être mené à bien. Dès que les dépenses s'envolent, la réponse vient de la communauté de communes. "L'an dernier, nous avons financé le goudronnage d'une des rues de Rouvroy", se souvient son président, Bernard Rocha (apparenté UMP).

Si Rouvroy-Ripont constitue un cas extrême, il n'est nullement isolé. Dans l'arrondissement de Sainte-Menehould, où il se situe, 62 des 67 communes comptent moins de 500 âmes. La

République, bonne fille, y entretient un bataillon de quelque 700 élus pour 15 000 habitants. Un taux d'administration à faire pâlir d'envie les nostalgiques de l'URSS...

Ce n'est pourtant pas l'argent qui attire. Pierre Collot ne perçoit que 40 euros par mois! Ce qui motive les édiles, en fait, c'est le sentiment du devoir accompli, une certaine reconnaissance, et accessoirement la possibilité de surveiller leurs intérêts au plus près.

A Paris, six fois plus d'élus qu'à Londres

Faut-il mettre un terme à cet émiettement en imposant des fusions parmi nos 36 678 communes? Après s'y être essayée -en vain- la France a opté pour une autre voie: l'intercommunalité. Une manière d'atteindre la taille critique qui, seule, permet l'investissement. Et de conserver l'hyperproximité, qui respecte les identités locales.

Le comité Balladur, chargé de la réforme des collectivités locales, a pris acte de ce particularisme tricolore. Il demande néanmoins que l'on y mette un peu d'ordre, en ramenant notamment le nombre de conseillers municipaux de 9 à 7 dans les villages de moins de 500 habitants. Un appel à la tempérance qu'il ne réserve pas aux seules petites communes. Ledit comité s'étonne ainsi que la ville de Paris compte 163 conseillers municipaux quand le Grand Londres, trois fois plus peuplé, en dispose de... 25.

Avec l'aimable autorisation de

L'EXPRESS.fr